

**Avis d'Appel d'Offre Ouvert National N° DNCMP/A.7.5 / F/2021-2022 pour la fourniture d'un camion benne**

Date de publication : 30./11./2021

Date d'ouverture : 20./12./2021

**1. Objet**

La commune GASHIKANWA invite, par le présent avis d'appel d'offres national, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture **d'un camion benne**.

**2. Financement du marché**

Le marché est financé sur le Budget Propre de la commune Gashikanwa, exercice 2021-2022.

**3. Le marché est réparti en un seul lot à savoir :**

La Fourniture d'un camion benne

Type	Quantité	Lieu
Camion benne	01	Bureau communal

**4 Délai de livraison**

Le délai de livraison est de 90 jours calendaires ;

**5. Condition de participation**

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché. Etre natif de la commune sera un atout.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics révisé.

**6. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres**

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Secrétariat de la Commune GASHIKANWA, pendant les heures de service, moyennant un bordereau attestant le paiement d'un montant de cinquante mille de francs burundais (50.000 Frs bu), réparti de la manière suivante : vingt-cinq mille (25.000) francs burundais au compte N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et 25 000fbu au compte N° 8558 ouvert à la COOPEC NGOZI au nom de la Commune de GASHIKANWA.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la Commune GASHIKANWA, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 16.

## **7. Présentation de l'offre**

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant de:

- ✓ 2.400.000 frs bu (Deux million quatre cents mille de francs burundais) ;

### **NB:**

- Les chèques ne seront pas acceptés.
- La caution de soumission doit être libellée en francs burundais sous forme de garantie bancaire ou d'une autre institution financière agréée au Burundi
- Les offres doivent présenter la table des matières, être paginées et paraphées.

Les offres devront être déposées au Secrétariat de la Commune GASHIKANWA, le 20 / 12 / 2021 au plus tard à 10heures, heures locales. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

## **7. Validité des offres**

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

## **8. Date limite de dépôt des offres**

Toutes les offres doivent être déposées au Secrétariat de la Commune GASHIKANWA au plus tard le 20 / 12 / 2021 à 10heures, heures locales.

Toute offre reçue après l'heure limite ne sera pas prise en considération.

## **9. Séance d'ouverture des offres**

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture dans la salle des réunions de la Commune GASHIKANWA, le 20 / 12 / 2021 à 10heures 30 minutes. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents ou par leurs représentants. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des marchés Publics,

## **10. Critères de qualification**

Les exigences en matière de qualifications techniques sont:

- L'acte d'engagement du soumissionnaire selon le formulaire en annexe;
- La garantie bancaire de soumission établie suivant le modèle en annexe;
- Les preuves d'achat du dossier d'appel d'offres portant le numéro du marché;
- Une attestation de non-redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'Office Burundais des Recettes(OBR) en original;
- Un Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF) ;
- Une attestation de non-redevabilité délivrée par l'INSS, en original;
- Une attestation de non faillite en original délivrée par le tribunal du commerce;

- Une attestation de capacité financière délivrée par la banque du soumissionnaire ;
- Avoir une adresse fixe connue, un domicile élu ou un siège social ;
- En cas de groupement le NIF est exigé à chaque membre du groupement ainsi qu'au groupement.
- Etre natif de la commune Gashikanwa constituerait un atout.

Les exigences en matière de qualifications financières sont:

- L'acte de soumission financière selon le modèle en annexe ;
- Le bordereau des prix selon le modèle en annexe ;
- Le bordereau des quantités et Calendrier de livraison selon le modèle en annexe ;

**11. Adresse**

Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont : **COMMUNE GASHIKANWA.**

Tél. (+257) 79 79 474 723 ou 69 088 558 : Administrateur communal

Fait à GASHIKANWA, le 16 /11/2021

L'ADMINISTRATEUR COMMUNAL

Monsieur NIYEBIZI Théophile

Personne Responsable des Marchés Publics

